



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Luxembourg, le 19 juin 2019

Dépôt : Françoise Hetto

Groupe politique CSV

PQ 7304

La Chambre des Député-e-s :

- Conscient que l'école a pour mission de préparer les élèves à une société marquée par des changements constants et rapides ainsi qu'à un marché du travail de plus en plus concurrentiel et inter-régional ;
- Sachant que le lycée-pilote s'appuie sur une expérience de 12 ans en matière de projets pédagogiques fondés sur des « entreprises » qui réunissent élèves et adultes autour de travaux de production, de développement et de commercialisation ;
- Constatant que le présent projet de loi a pour objectif de mettre en place une expérience entrepreneuriale pendant les études secondaires au lycée-pilote et à refonder celles-ci en créant des entités plus proches encore de la réalité économique ;
- Notant que ce concept s'inscrit dans le plan d'action « *Entrepreneurship 2020* » de la Commission européenne ;

Invite le gouvernement :

- A présenter à la Chambre des Députés au plus tard 3 ans après la mise en vigueur de la loi y relative une évaluation du fonctionnement des unités d'entreprises ;
- D'examiner dans le cadre ^{de} cette évaluation l'éventuelle corrélation entre l'expérience entrepreneuriale des élèves et leur orientation scolaire future.

Françoise Hetto-Gaasch

PAUL GALLOT ***

Hansen Martine

A. Wirtz

Nave Spautz